

Nous avons souhaité débiter le Conseil communal du 27 mars par une réflexion sur la gouvernance et la participation citoyenne, en demandant que soient appliqués les beaux principes de la Déclaration Politique Communale de la majorité, selon lesquels « le dialogue permanent entre les élus, les autorités de la ville et les citoyens opère comme une garantie de la vitalité démocratique ». Nous avons donc réclamé la mise en place d'une réunion de préparation du Conseil communal, comme elle existait auparavant. Ceci pour nous éviter de recevoir les points et les documents sans en avoir discuté ensemble, et avoir une vision plus précise quand on arrive au Conseil communal. En tant que premier parti spadois, il nous semble en effet légitime de pouvoir partager nos idées et celles des citoyens avec la majorité,

dans l'intérêt de tous. Ce sujet a été élué. (**Anne César-Kaye** et **Claire Girout**)

Autre refus d'ouverture

Dans de nombreuses autres communes, le bulletin communal prévoit une ou deux pages réservées aux différents partis. Au nom de la même proclamation d'ouverture avancée dans la Déclaration de Politique Communale par la majorité, **Fabienne Dorval** a demandé que les différents partis puissent occuper un espace d'expression dans le bulletin communal. Réponse : NON également, pour des motifs peu convaincants de place... A quoi la conseillère a rétorqué que moins de publicité libèrerait de la place, mais vu le coût de ce bulletin communal (6 500€...), il paraît que c'est impossible.

Nous contacter, nous soutenir

Une question ? Une proposition ? Des idées à partager ?

Alternative-plus apprécie votre soutien.

N'hésitez pas à contacter notre chef de file

Frank Gazzard
0473/71.18.29
fgazzard@gmail.com;

Aimez notre page, partagez nos publications ou devenez membre sympathisant et participez ainsi au financement du journal en versant 10€ ou 20€ sur notre compte : BE35 0689 3250 0837.

notre présidente

Fabienne Dorval
0494/82.66.90
fabienndorval@outlook.fr.

Arnaud Fagard, trésorier
arnaudfagard@gmail.com;

Claude Brouet, secrétaire
c.brouet@skynet.be.



Extension de la zone bleue

L'extension de la zone bleue dans les rues de la Gare et Albin Body ne sera effective qu'après la saison estivale; **Laurence Minsart** s'est cependant inquiétée des navetteurs : les travaux d'aménagement du parking de la gare seront-ils terminés avant, afin de ne pas pénaliser les navetteurs ? La réponse est oui. Par contre, malgré l'intervention de **Claire Girout** en faveur des professionnels de la santé qui se déplacent à domicile, aucune carte de stationnement ne leur sera délivrée.

C'est qui ?



Laurent Demartin est infirmier en imagerie médicale au CHR de Verviers. Il est également diplômé en photographie et a exercé ce métier

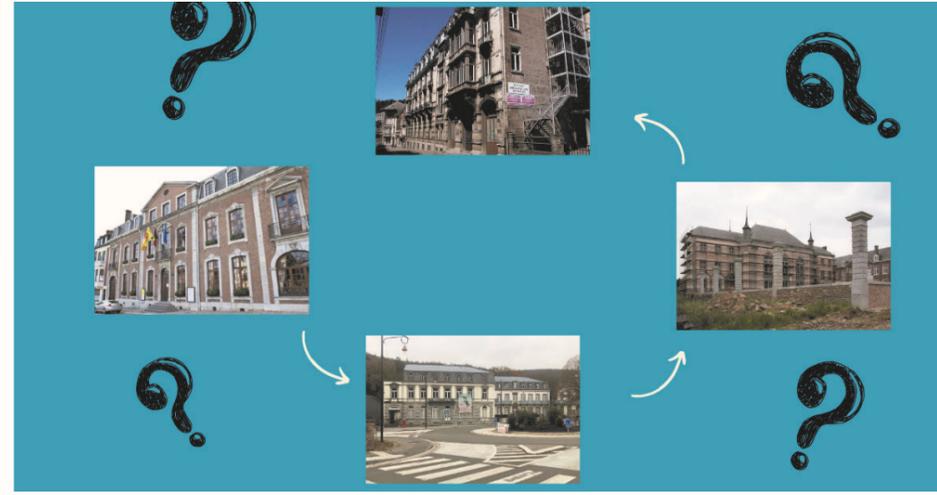
pendant 20 ans en créant le magasin «Photo Laurent» qui était situé place Verte. Il connaît bien les besoins et les aspirations des commerçants spadois. Il est très sensible à la transition écologique, la conservation et la mise en valeur de nos merveilleux paysages. Il aspire à plus d'écoute et au respect de tous, indépendamment de leur nationalité, de leur origine, de leur niveau social ou de leurs croyances. Merci Laurent pour ton implication dans Alternative-plus !

Pas de rapport sur les économies d'énergie

Claude Brouet s'est étonné en Conseil communal de l'absence de cadastre détaillant les économies d'émissions de CO2 réalisées par chaque bâtiment communal, l'éclairage, etc. L'objectif de réduction de 55% de CO2 à l'échéance 2030, dans 5 ans, ne sera pas atteint. De plus, rien ne semble figurer dans les cahiers des charges des travaux concernant les exigences en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). **Claude Brouet** a donc réclamé la liste des moyens supplémentaires que la majorité va mobiliser pour atteindre les objectifs de réduction de GES fixés dans le plan climat (PAEDC)



L'ALTERNATIVE



Le grand carrousel

Les MR^{uc}/Pluriele! (MR-Les Engagés-PS) envisagent de déplacer l'administration communale à la Villa Royale, qui abrite les musées de la Ville d'Eaux, de transférer ceux-ci au Waux-Hall, et de déménager l'Académie Defossez au Britannique. Nous ne sommes pas d'accord, et nous l'avons dit en Conseil communal le 20 février dernier. Pourquoi ? Parce que l'avenir de l'hôtel de ville actuel nous semble menacé : que deviendra-t-il ? Sera-t-il vendu ? Quel est l'avenir du quartier alentour ?

Une autre alternative

Alternative-plus propose tout au

contraire sa rénovation énergétique ainsi que la réparation de ses toitures, de ses corniches, de ses descentes de toit et de ses châssis de fenêtres. Les musées de la Ville d'Eaux, quant à eux, bénéficient aujourd'hui d'un emplacement idéal, à proximité de la gare et en lien direct avec le parc de Sept Heures ; les acteurs culturels ont-ils été consultés, eux qui privilégiaient une extension dans l'aile



Le cheminement vert proposé par Alternative-plus

Quelle nouvelle place du Perron ?

D'après les plans présentés au Collège par un bureau d'étude, la future place du Perron serait séparée du parking de l'Hôtel de Ville par quelques marches, ce qui l'isolerait des voitures, certes, mais au prix de 12 places de parking pourtant bien nécessaires aux riverains. Ceux-ci ont pu, vendredi 28 février, consulter les plans présentés par notre équipe, au cours d'un apéro citoyen.

Des propositions citoyennes

Ils ont émis des propositions dont nous avons pris note dans le but de faire réadapter les plans. Nos objectifs :

garantir un parking suffisant pour les riverains et adapter la place du Perron aux desiderata de ceux qui y vivent tous les jours. Nous avons déjà pris les devants en Conseil communal le jeudi 20 février au nom de la sécurité publique, en demandant que six places de parking soient réservées aux voitures personnelles des pompiers en intervention, en raison de leurs difficultés à se garer quand ils sont rappelés d'urgence. Une minute de gagnée peut sauver une vie ! C'est un point acquis. Alternative-plus poursuivra donc sur sa lancée avec

ouest du bâtiment au travers d'un projet muséal étudié depuis plusieurs années par les gestionnaires ?

Un cheminement vert historique

Pour conserver le musée à cet endroit et conforter le caractère historique des lieux, Alternative-plus propose l'ouverture d'un cheminement vert entre la Villa Royale, son jardin et les jardins du casino, en passant par le parc du CPAS, le parc de Sept heures et la place Royale, en rouvrant la belle perspective du centre-ville d'autrefois. Que dire enfin de l'Académie au Britannique, sinon que ce bâtiment appartient à la Fédération Wallonie-Bruxelles et que l'occupation d'une aile nécessiterait des négociations aléatoires avec le propriétaire ? Bref, vous l'avez compris : nous sommes fermement opposés à ce grand carrousel qui n'est ni réaliste ni raisonnable. Il n'a absolument pas été concerté avec les citoyens et ne correspond peut-être pas du tout à leur vision de leur ville. (**Fabienne Dorval**)

la construction d'un nouveau projet à soumettre à la majorité, construction à laquelle le groupe conviera toutes les personnes intéressées. (**Laurence Minsart**)



Le Perron de Spa

Les bâtiments du site du CPAS coûteront 11.285.934 € TVAC, si tout va bien

Le projet de construction du nouveau CPAS de Spa a connu de nombreux rebondissements et suscite aujourd'hui des inquiétudes quant à sa gestion et son impact financier.

Historique des projets. Depuis 2013, plusieurs projets ont été envisagés pour rassembler les bureaux de la Ville et du CPAS. Un premier projet prévoyait leur regroupement à l'Hôtel de Ville, suivi d'une proposition en 2019 de transfert au Britannique. En février 2022, la Ville a reçu un appel à projets visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments publics. S'en est suivi en septembre 2022 un projet qui a été voté d'urgence au Conseil communal, décidant du regroupement des bureaux de la Ville, du CPAS et de la bibliothèque sur le site actuel du CPAS. Ce projet a finalement été accepté par la Région wallonne (RW) en décembre 2022 avec une subvention initiale de 3.996.500 €. Cependant, un nouveau changement est intervenu en février 2023. La Ville a informé la RW d'une modification majeure du projet : elle a décidé de démolir le bâtiment bleu Saint-Charles existant pour reconstruire une nouvelle infrastructure, uniquement destinée aux services sociaux et à Récréaspa. En conséquence, la subvention a été réduite à 1.230.000 € TVAC. Par la suite, le projet a inclus en plus un bâtiment pour des associations.

Un projet mal planifié et précipité.

L'un des problèmes majeurs réside dans la gestion du calendrier. L'architecte et les bureaux d'études n'ont été désignés que le 24 octobre 2023, soit plus de 10 mois après l'acceptation du projet par la RW. Ce retard a eu pour conséquence un décalage important dans le lancement de la demande de prix aux entreprises. La période choisie pour demander des offres aux entreprises s'étendait du 14 novembre 2024 au 13 janvier 2025, soit une durée de 6,5 semaines incluant les congés de fin d'année, un moment particulièrement inadapté dans le secteur de la construction. En raison du manque de temps et des contraintes imposées, seules deux offres ont été déposées, ce qui a considérablement limité la mise en concurrence et favorisé une augmentation des prix. Par ailleurs, le projet impose un délai de construction extrêmement court. Le bâtiment du CPAS, d'une surface d'environ 1.800 m² sur cinq niveaux, doit être achevé au niveau de son enveloppe pour le 23 mars 2026, faute de quoi les subsides européens seront perdus. Cela signifie qu'il ne reste que 11,5 mois pour l'édification complète du bâtiment, un délai jugé trop court pour un tel projet, risquant d'entraîner des problèmes de qualité et un retard dans la construction.

Un budget largement dépassé.

Initialement estimé à 8.521.926,57 €

TVAC, le coût total du projet a explosé pour atteindre 11.416.804,65 € TVAC suite à l'appel d'offres. Ce dépassement de 34 % par rapport aux prévisions initiales est d'autant plus préoccupant que la Ville ne dispose que de 10.020.000,00 € dans son budget 2025 pour financer le projet.

Les honoraires des architectes, qui s'élèvent à 686.839,56 € TVAC, ainsi qu'une clause de révision des prix de 10 % (soit 1.025.994,03 € TVAC), alourdissent encore l'addition. Le montant total à engager atteint donc 11.285.934,29 € TVAC, hors avenants et imprévus. Cette situation pose un problème majeur de financement, obligeant la Ville à contracter un emprunt de 5.518.919,16 € TVAC.

L'avis de légalité émis par la directrice financière de la Ville de Spa met en évidence les incertitudes sur la perception des subsides et l'impact d'un tel endettement sur les finances communales. Le remboursement de cet emprunt, estimé à 32.000 € par mois pendant 20 ans (soit 384.000 € annuels), pèsera lourdement sur les budgets futurs, menaçant la viabilité financière de la Ville.

Un choix discutable sur l'attribution des marchés publics.

Autre point critiquable : l'organisation du chantier. La Ville a choisi de confier l'ensemble des postes-clés (gros œuvre, étanchéité, finitions intérieures et techniques spéciales) à une seule et même entreprise. Or, la loi sur

les marchés publics recommande au contraire d'élargir la mise en concurrence en attribuant ces lots à plusieurs entreprises afin d'obtenir de meilleurs prix et garantir une meilleure gestion des risques.

Cette concentration des travaux entre les mains d'un seul prestataire, combinée au délai réduit et à la faible concurrence lors de l'appel d'offres, conduit mécaniquement à une hausse des coûts.

Une alternative plus cohérente et économique.

Alternative-plus propose un projet alternatif basé sur la rénovation du bâtiment Collinet (1) et de la chapelle Saint-Charles (2), cette dernière n'étant pas intégrée dans le projet actuel. Ces bâtiments existants disposent d'une superficie totale supérieure aux deux nouveaux bâtiments prévus, ce qui permettrait de répondre aux besoins des services sociaux et associatifs tout en évitant une démolition / reconstruction coûteuse.

En outre, des solutions techniques modernes permettraient d'améliorer l'isolation thermique et la performance énergétique du bâtiment Collinet, à l'image des travaux réalisés précédemment sur le bâtiment des Heures-Clares. Ce projet alternatif garantirait un cadre rénové et fonctionnel pour les usagers du CPAS et des associations, tout en respectant mieux le patrimoine architectural et en maîtrisant les coûts.

Conclusion. Le projet actuel souffre d'un manque de rigueur dans sa planification, d'un dépassement budgétaire considérable et d'une gestion financière qui pose de sérieux risques pour la Ville. Le choix d'une procédure d'adjudication mal calibrée et d'un calendrier inadapté a conduit à un manque de concurrence et à une explosion des coûts.

La décision de poursuivre ce projet malgré un avis de légalité négatif interroge sur la gestion financière des MR^{uc}/Pluriel! (MR-Les Engagés-PS). Alternative-plus demande depuis des années de reconsidérer cette approche et d'évaluer des alternatives plus durables, plus économiques et plus respectueuses des finances communales. La rénovation du bâtiment Collinet et de la chapelle Saint-Charles constitue une

alternative crédible qui mérite d'être sérieusement étudiée pour garantir une gestion plus responsable des ressources publiques et assurer un développement harmonieux de la Ville de Spa. Malheureusement le MR^{uc} et Pluriel! refusent notre idée qui relève pourtant d'une gestion en personnes responsables. (Frank Gazzard et Arnaud Fagard)

Grand Nettoyage BeWapp

Comme chaque année depuis 6 ans, Alternative-plus a participé au Grand Nettoyage de printemps de BeWapp.



L'équipe BeWapp d'Alternative-plus

Travaux de la traversée de Spa : aucun répit

Ce qui ressortait le plus souvent des réunions citoyennes organisées par notre groupe, c'est que les Spadois, notamment les commerçants, réclamaient une pause avant d'entamer de nouveaux travaux (et il y en a partout...), surtout après la crise du Covid et après les inondations. Le phasage des travaux de réfection de la N62 sera très serré, avec une ville en chantier dans son axe principal (et donc des déviations dans les axes secondaires) pendant trois ans au minimum. Le point de vue d'Alternative-plus au départ était d'opter pour une remise en état du centre-ville, plutôt que de tout arracher de façade à façade et de tout refaire à zéro, ce qui revenait à dire : moins cher, moins intrusif dans l'espace public, moins perturbant pour les utilisateurs et plus rapide.



Bilan de l'action Zéro déchet

Nous manquons toujours de chiffres précis pour évaluer l'impact des actions Zéro déchet, a fait remarquer **Claude Brouet** en Conseil. Ce manque persiste depuis 2022 ; on ne sait donc absolument rien des effets que ces actions ont sur la diminution (ou non) des déchets. D'autre part, rien n'est fait pour alléger la charge des familles qui utilisent des langes non lavables pour enfants et adultes, alors que d'autres communes ont proposé des réductions de taxe. Nous attendons un retour de l'échevin, qui s'est défendu au nom de sa récente prise de fonction.

Projet alternatif basé sur la rénovation du bâtiment Collinet (1) et de la chapelle Saint-Charles (2)